

**Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain QUILICHINI et
Emmanuel CELERI
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,**

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE D'AJACCIO

Suivant acte reçu par Maître Thomas FORT, Notaire à AJACCIO, le 3 février 2021, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil concernant :

Madame Xavière ZEVACO, demeurant à AJACCIO (20090) résidence Lyautey Immeuble Murat I, née à AJACCIO (20000) le 1er juillet 1941, veuve de Monsieur François NIVAGGIOLI et non remariée.

Elle possède depuis plus de TRENTE ANS (30 ans) par jonction des possessions avec Madame Marie Cécile RAMACCIOTTI, demeurant à AJACCIO (2000), 3, Rue Fesch, née à AJACCIO (20000), le 6 janvier 1912, veuve de Monsieur Roch Antoine ZEVACO et décédée à NICE le 1er mars 1990,

A AJACCIO (20000) dans un ensemble immobilier 3 rue Cardinal Fesch cadastré : Section BX, numéro 258, lieudit Rue Cardinal Fesch, pour une contenance de 03a 54ca le lot de copropriété numéro 16 représentant un appartement composé de deux pièces, situé au premier étage à droite sur le palier d'étage.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 : "Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : rombaldi.formalités@notaires.fr